



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Agence territoriale
Ariège-Aude-Pyrénées Orientales
Service Forêt - pôle foncier

9 rue du Lt Paul Delpech
BP 20085
09007 FOIX Cedex

Affaire suivie par : Mme Roux
Tél : 06.23.54.47.47
Courriel : isabelle.roux@onf.fr



A Carcassonne, le 06/04/2023

Agence Régionale de Santé,
Délégation Départementale de l'Aude
A l'attention de Mme GUILLEREZ,
14, rue du 4 septembre BP 48
11021 CARCASSONNE Cedex

Objet : régularisation administrative et instauration des périmètres de protection des sources captées du col du Blaou et de la Foun du Tury, sur la commune de Gincla.

Madame,

Nous avons bien reçu le dossier d'instruction relatif aux captages cités en objet et vous en remercions.

Nous prenons acte :

- de l'instauration des périmètres de protection des sources du col du Blaou et de la Foun du Tury sur la commune de Gincla,
- des prescriptions de l'hydrogéologue, notamment celles concernant l'exploitation des bois environnants (interdiction des coupes à blanc à l'intérieur des PPR).

Après lecture des documents transmis, nous avons constaté que :

- l'implantation des PPR des sources du Blaou et de la Foun du Tury n'impactait pas la gestion de la forêt domaniale de Boucheville alentour ;
- le PPR de la source de la Foun du Tury n'avait aucunes incidences sur les forêts communales voisines relevant du régime forestier ;
- en revanche, la frange ouest du PPR des sources du col du Blaou se situe en bordure de la parcelle forestière n°14 de la forêt communale de Gincla, relevant du Régime forestier. Celle-ci doit être parcourue par des coupes d'amélioration au cours des 20 prochaines années. Nous resterons attentifs à ne pas empiéter sur le périmètre de protection rapproché pré défini par l'hydrogéologue, lors des exploitations à venir.

Je vous prie d'agréer, Madame, mes sincères salutations.

La Gestionnaire foncier

Isabelle ROUX



Office national des forêts - EPIC/SIREN 662 043 116 Paris RCS
Site internet : www.onf.fr

PEFC 10-44 / Promouvoir la gestion durable de la forêt / pefc-france.org